

Communiqué commun (17.03.2023)

Chantier sur le pont frontalier de Wormeldange : circulation alternée à partir du lundi 27 mars 2023.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du pont frontalier de Wormeldange, la circulation, à l'heure actuelle, n'est possible qu'en direction de l'Allemagne. Au vu des importantes complications en matière de trafic, l'Administration des ponts et chaussées et le LandesBetrieb Mobilität Trier ont analysé ces derniers jours de nouvelles options, moyennant l'investissement de moyens supplémentaires susceptibles de remédier à la situation actuelle.

A partir du lundi 27 mars 2023, le trafic fonctionnera en alternance dans les deux directions. Ainsi, le pont sera accessible chaque jour en direction de Luxembourg le matin à partir de 6h00 pendant une durée de 4 heures et à partir de 10h00 en direction de l'Allemagne. Pendant la phase de changement de signalisation (d'une durée de 10 à 15 minutes environ), le pont et les rues avoisinantes seront barrées dans les deux directions. Le trafic en provenance de l'Allemagne devra cependant traverser le chantier de voirie sur la route nationale N10, régulé moyennant une signalisation par feux tricolores.

Cette modification ne sera mise en place qu'à partir du 27 mars 2023, afin de pouvoir concrétiser les dispositions nécessaires à un tel changement de la circulation.

Communiqué par l'Administration des ponts et chaussées

Contact :

Ralph DI MARCO

E-mail : ralph.dimarco@pch.etat.lu

Tél. : (+352) 28 46 - 1262